



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 27 juillet 2010
19 heures 00

AS/VC

N° 001074

Information du
conseil - Candidature
de la Ville d'Apt pour
le Pôle d'Excellence
Rurale 2010

Le mardi 27 juillet 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal) représenté par Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ABSENTS : M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil que la création des pôles d'excellence rurale a été annoncée lors du CIACT du 14 octobre 2005 par Christian ESTROSI, Ministre Délégué à l'Aménagement du Territoire. Les PER sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux. A ce titre ils bénéficient d'un financement partiel de la part de l'État.

Le label Pôle d'excellence rurale est attribué à un projet de développement économique situé sur un territoire rural et fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et des entreprises privées. Le PER est une labellisation d'un projet (et non d'un territoire) privilégiant les investissements ayant un impact favorable sur l'emploi et vecteur d'un développement durable du territoire.

En 2005, Les projets de « pôle d'excellence » devaient se rattacher à l'une des priorités suivantes :

Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques
Valorisation et gestion des bio-ressources
Offre de services et accueil de nouvelles populations
Pôles technologiques, pour des productions industrielles, artisanales et de services localisé.

Pour le bassin de vie d'Apt, deux projets avaient été labellisés :

Bioressources et énergies renouvelables, l'alternative écologique (Parc naturel régional du Luberon),
Couleurs matières - couleurs lumières (Communautés de communes d'Apt et de Pied-Rousset).

L'Etat lance un nouvel appel à projets pour 2010.

Selon le cahier des charges en date 16 avril 2010 et relatif à la seconde vague de l'appel à projets PER les projets seront examinés au regard des principaux objectifs et caractéristiques suivants :

Renforcement de l'ancrage territorial et inscription dans une stratégie de développement durable permettant notamment de renforcer l'attractivité des territoires et de favoriser la complémentarité des espaces ruraux et des espaces urbains.
Maintien ou création d'emplois ou d'entreprises.
Montage de projets complets traitant de l'ensemble des aspects : investissements, fonctionnement, promotion, mise en réseau avec d'autres projets.
Projets donnant lieu à un partenariat entre acteurs publics et avec les acteurs privés (entreprises ou associations) pour la réalisation d'objectifs partagés.
Projets présentant une articulation et une cohérence entre les différentes opérations, dans le cas où le projet en comporte plusieurs.

Dans ce cadre, la Ville d'Apt a décidé d'étudier la faisabilité de deux opérations (pour une réalisation éventuelle avant juillet 2015).

Création d'un relais vélo.
Extension de la Maison de la Boucheyronne (locaux et offre).

Il est précisé au conseil que Le dossier de candidature doit être déposé au 20 octobre 2010, puis engagé financièrement en totalité au plus tard le 30/06/2013 et les travaux être payés et justifiés au plus tard le 30 juin 2015.

Le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Apt, qui avait participé activement au projet Couleurs matières - couleurs lumières, porte une candidature axée sur les services aux publics.

Dans le cadre d'un partenariat, qui fera l'objet d'une convention signée avec la Ville, le CBE assistera également la Mairie d'Apt pour le montage de sa candidature sur ces deux opérations, pour un montant forfaitaire de 3 950 €net de taxes.

LE CONSEIL

Prends acte, de la candidature de la Ville d'Apt au nouvel appel à projets 2010 des pôles d'excellence rurale en partenariat avec le CBE qui assurera une mission de conseil et d'assistance au montage des deux opérations portées par la Mairie d'Apt, dans le cadre de cette candidature.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL